Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 44 (1906)

Heft: 6

Artikel: Bertholet et lo bailli

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203090

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux pas perdus.

L est peu de Lausannois, sans doute, qui ne connaissent la salle des pas perdus de l'Hôtelde-Ville. Ceux qui l'ont traversée ces joursci l'auront trouvée rajeunie et embellie. Des dessins polychromes, se détachant vivement sur la blancheur des parois, encadrent sa fenêtre et courent le long des arcatures de sa voûte. C'est une décoration sobre, comme le style de l'édifice, mais cela égaie l'œil et éclaire tout à la fois ce lieu où la lumière du jour ne pénètre que discrètement.

Si les murs avaient une bouche, comme ils ont des oreilles, les épais moëllons des pas per-dus pourraient faire de piquants récits des scènes dont ils sont les témoins muets, des croquis aussi variés que la condition des bonnes gens que leurs affaires amènent à notre modeste palais municipal.

A toute heure du jour, ce sont les allées et venues de MM. les municipaux, des fonctionnaires et employés, des huissiers, tous personnages qui ont là l'air grave, « officiel », que donne au plus simple, au plus jovial des mortels, l'exercice d'une charge publique. Mais voyez ces magistrats, ces chefs de service et ces secrétaires en dehors des heures dues à la commune, ils seront redevenus bons enfants comme devant, tout heureux qu'ils sont de laisser à l'Hôtel-de-Ville le décorum municipal et de marcher, parler, rire, chanter même comme leurs administrés, quand il n'est pas question de redonner un tour de vis au pressoir de l'im-

Ce même dédoublement de la personnalité, vous le remarquez, à un degré moindre cependart, chez MM. les conseillers communaux, les soirs où la chose publique les appelle dans l'ancienne salle du Deux-Cents. Là, le souci de leur dignité ne les empêche pas toujours de s'entretenir familièrement durant la lecture des rapports et des préavis; mais l'expansion de leurs sentiments intimes n'en est pas moins, si l'on peut dire, gênée dans les entournures. Pour leur donner libre cours, il faut qu'ils aillent se détendre les jambes aux pas perdus, en allumant un vevey ou un grandson. Que de gais propos, alors! tandis qu'à la séance on discute plan d'extension, périmètre intéressé, expropriation par voie juridique.

La salle des pas perdus ne voit pas que des personnages officiels. Il n'y a presque pas de semaine où elle ne soit animée par le raccourci du Tout-Lausanne qui se précipite aux confé rences littéraires, politiques, philanthropiques ou religieuses auxquelles ne suffisent pas le palais de Rumine, la Maison du Peuple, la Salle centrale et le Musée industriel.

C'est là aussi que passent les particuliers qui s'en vont demander au Greffe municipal une attestation de leur honorabilité, pour trouver plus aisément une situation sociale ou simplement pour être admis à suivre les cours d'une université d'Allemagne, à défaut de diplômes académiques. Ce certificat se nomme un « acte

de mœurs », intitulé qui sous-entend « bonnes mœurs ». A moins d'avoir tué père et mère, on l'obtient sans peine des complaisants fonctionnaires du Greffe.

L'innombrable classe des contribuables défile à travers les pas perdus au mois de janvier et pendant la première quinzaine de février, durant la période où les inflexibles lois les contraignent à déposer leurs déclarations d'impôts. Inutile de dire qu'ils accomplissent ce devoir avec un très relatif enthousiasme. Il n'y a guère que les petites bobonnes qui sourient à l'huissier à qui elles tendent le grand pli gris ou bleu où leur maître a indiqué l'état de ses biens en

maugréant contre le fisc.

Le mercredi matin, à partir de 9 heures, la salle des pas perdus a une 'physionomie toute particulière. Sur ses bancs, entre la porte et le gros poële de faïence, sont alignés des bonshommes qui n'ont pas précisément l'air de s'amuser autant que les spectateurs du Lausanne brique, au Kursaal. Ce sont des jeunes gens en général. Ils ont sur la conscience quelque menue contravention, tapage nocturne, farces commises avec la complicité de Bacchus ou de Gambrinus, etc., et attendent leur tour de « poser leur culotte » devant la commission de police. Pour tuer le temps, ils contemplent d'un œil morne le bas-relief encastré dans la paroi, où l'on voit l'écusson de la ville entre deux anges; ou bien, s'ils sont quelque peu frottés de latin, ils s'évertuent à déchiffrer l'inscription découverte en 1739 à Vidy, sur l'emplacement de la Lausanne romaine, par laquelle Clodius, premier curateur des Lausannois, adresse des vœux au soleil, à la lune et au génie protecteur de la ville, pour la conservation des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Cette prière de Clodius laisse bien indifférents les couples qui s'en vont allègrement prendre place sur les deux hauts sièges rembourrés de la coquette salle des mariages, tout au fond des pas perdus. Ils n'accordent pas plus d'attention au joli plafond de bois de cette salle, demeuré longtemps insoupçonné sous la couche de plâtre qui le dissimulait à l'époque où les plafonds sculptés étaient sans doute choses trop communes. Et c'est du même pas pressé qu'ils sortent de l'Hôtel-de-Ville, après avoir lâché le grand oui par devant M. Alexis Rossier.

S'il est un point qui, à ce moment-là, les préoccupe encore moins que l'aspect de l'Hôtelde-Ville, c'est bien celui de savoir d'où vient ce nom de pas perdus que porte le vestibule de certains édifices publics. En attendant que quelqu'un de plus savant que nous veuille bien nous donner son opinion, émettons la nôtre : pas n'est-il pas pris ici dans sa signification de démarche, et les plaideurs malheureux, les solliciteurs éconduits n'ont-ils pas été amenés à appeler pas perdus le lieu où ils faisaient vainement antichambre ? Pour l'Hôtel-de-Ville, ce ne sera peut-être pas l'avis des gens que marie si aimablement M. Rossier, du moins tant que dure la lune de miel. V. F.

Bien simple.

Hé! Jean, fait, l'autre jour, à son jardinier, M. R. Pourquoi n'avez-vous point emporté tous ces débris de vaisselle qui sont là-bas sous les lilas. Je vous l'avais déjà dit il y a une semaine, au moins.

- Mais, mossieu, je sais pas où les mettre. Y ne passe point de tombereaux de balayures dans le quartier.

- Eh bien ne savez-vous pas creuser une fosse et y jeter toutes ces ordures?

- J'y ai bien pensé, mossieu, seulement, la

terre, où la mettre, après?

— En voilà d'une! Ne savez-vous donc pas creuser une fosse assez grande pour que tout y puisse entrer!

- ... Ah! c'est vrai!

L'étable.

Dans l'étable basse et profonde, Où filtre par les volets clos Un rayon de lumière blonde, Les vaches goûtent le repos.

Toutes sur la litière fraîche Ont allongé leur corps pesant, Et ruminent devant la crêche-Que frôle leur musse luisant.

D'instants en instants, une tête Se tourne avec de grands yeux doux, Pleins de rêve, et les bonnes bêtes Lentement lèchent leur poil roux.

Les chaînes, heurtant les mangeoires, Tintent à chaque mouvement, Tandis que monte incessamment Le bruit de meule des mâchoires.

A. ROULIER.

Bertholet et lo bailli.

TASSE S'È passaïe dein on velâdzo pè vè Etsallein, on Velâ que crâyo, ma diabe lo pas que pu vo dere se l'è pè Velâ-Meindrâ, âo bin Tiercelin, âobin oncora Velâ-Raclliâ. Ein è tot coffo de clliau Velâ que l'è facilo de lâi sâi eimbouela. Lai a dza grand teimps de cein, l'ètâi quand clliau vaunèze de Bernois terîvant la dîme et sè soulâvant avoué noutrè quartette. L'è dza dau vîlho, et lo martsau que vu vo dere l'è su que n'a pe min d'eindzalire ora. Cllî coo demorâve dein cllî Velâ, iô l'etâi tot solet de son metî et l'avâi pardieu prau travau. Et pu que l'ètâi bon martsau! Po ferra on'èga, crouïo bolet, vo dio qu'ein avâi min à lî.

On coup, cllî martsau, qu'ètâi fiè quemet on tsin, su sa courtena, l'avâi èterti avoué son batèran on volet âo bailli que lâi criâve dâi nom sobriquiet. Lâi avâi châota dessu et pu... rrau avau lè z'orollie, lo mor, que mon pouro volet l'avâi z'u la tîta frèsâïe. Quemet vo peinsâ, lo bailli, que badenave pas ti lè dzor, fe lietta noutron martsau et pu lo reduit dein on croton (prison) dau tsatî ein atteindeint de lo fére peindre pè lo boriau de Mâodon.

Ma fâi, quand lè dzein sûrant cein que s'ètâi passâ, l'urant dèlâo de vère lau martsau binstout ganguelhî. Lau fasâi pardieu bin fauta: cô voudrâi ferrâ lau bîte, cô porrâi rasserî lau tsette et lau iâodzo, fabrequâ lau tserrî, parâ lè pî âi tsevau et traire lè deint âi dzein, câ traizâ assebin lè deint. L'êtâi on'affère dau diabllio et fasant on tredon de la mètsance, rappoo à lau martsau que l'îre eintremi dâi grapye âo bailli et ie mandant à stisse David Bertholet, que l'ètâi on tot suti, po que laisse corre clli coo.

— Attiutâ, monsu lo bailli, que lâi dit David, vo faut no rebaillî noutron martsau, vo sède prau que lâi a nion cein po fére sa pllièce à la

fordze!

- Lâi a pas moyan, David, so repond lo bailli; ellia tsaravoûta l'a achomâ mon volet, faut portant que sâi punâ: po on'hommo tyâ faut on'hommo peindâ, lâi a pas Dieu possibllio autrameint.
- Eh bin! lâi arâi petître moyan d'arreindzî l'affére. Vo dite que vo faut quaucon à ganguelhî: eh pardieu! laissî corre noutron martsau que no fa fauta et pu, à sa pllièce, peinde pî ion de noutrè cordagnî, du qu'on ein a dou dein lo velâdzo que n'ant rein que quauque par de choque à fère tandu l'hivè. Et ma fâi, sè lè dzudzo ne sant pas conteint, l'è que sant bin dèfecilo!

N'é jamé su se lo bailli l'avâi fé quemet lâi desâi David Bertholet.

MARC A LOUIS.

Au marché.

- Alors, vous n'avez plus de radis?

— Hélas, non, par c'te bise, y n'ont fait que botasser. Mais voici la pluie; dans quierques semaines, ils seront rebons.

/ « Arrête le sang. »

On nous écrit de Vevey:

« Je prends la liberté de vous adresser une prière que me donne une bonne vieille de ma connaissance et qui a, dit-elle, la propriété d'arrêter les hémorrhagies. »

La voici :

« Sang! sang! sang! reste dans les veines comme le précieux sang de Jésus-Christ est resté dans son corps sur la croix, et qu'aucune goutte ne sorte ni ne purisse (sic) du corps de †††

Notre père, qui êtes aux cieux, etc. »

A l'école.

— Pourquoi met-on un coq au haut d'un clocher? demandait un régent de village à l'un de ses écoliers.

- ... J'sais pas, m'sieu.

— Voyons, voyons, réfléchis. Quelle idée évoque le coq, que représente-t-il ?

- ... Un oiseau.

— Petit bêta. Voyons, réponds: Pourquoi meton un coq plutôt qu'une poule, par exemple?

— Ah!... c'est paceque les œufs y se casseraient en tombant.

L'obsession.

Nos bons voisins — et amis quand-même — du bout du lac seraient les gens les plus heureux du monde si les Vaudois de Vaud n'existaient pas ou que le bon Dieu les eût relégués au fin fond de la Patagonie, de la Terre de Feu ou du Kamtschaka, et qu'il eût permis que leur pays, ancienne terre de Savoie, allât arrondir un peu le jardinet de la mère Royaume.

Il leur pese, c'est compréhensible, de n'avoir, avec la Suisse, d'autre trait-d'union que ce pays de Vaud maudit et d'être forcés, pour se réndre aux Chambres fédérales, de passer par Lausanne, cette cité des marchands de soupe, camp de concentration des backfisch de l'Empire du Milieu, ainsi que, mardi, la désignait aimablement « Un Genevois », dans le Genevois. Cela est, en effet, très humiliant pour les citoyens de la ville la plus latine de l'Helvétie, dont le

passé est glorieux, bien plus glorieux que celui de la cité des marchands de soupe, etc. C'est toujours « Un Genevois » qui parle; nous ne sommes pas assez éduqués, dans le canton de Vaud, pour nous exprimer avec tant de courtoisie.

Cette situation est intolérable; nous nous en rendons bien compte, nous autres, pauvres Vaudois. Hélas, que voulez-vous, ce n'est pas nous qui nous sommes faits et qui avons choisi notre coin de terre!

Oh! ce n'est pas que nous nous plaignions. Nous sommes très contents de notre partage. Le canton de Vaud est un beau pays; nous ne voudrions point changer. Et nous ne nous plaignons point non plus de ce que nous sommes. Après tout, nous ne différons pas tant que cela des autres humains, même des Genevois. Comme eux, nous eroyons que nos intérêts valent autant que d'autres; comme eux, nous les défendons. Peut-être même, pourrait-on nous reprocher en cela une certaine indolence native. C'est notre péché mignon.

Ah! si nous y avions mis plus d'ardeur, au bon temps, il y a dix ans au moins que la malle des Indes traverserait et le Simplon et le Montd'Or, et l'on serait pent-être à la veille d'inaugurer la Faucille. C'est, sans doute, pour cela que les Genevois nous en veulent tant, aujourd'hui. Ils oublient qu'alors ils suppléaient notre indolence, en cherchant à mettre des bâtons dans les roues, et qu'ils niaient tous les avantages qu'ils voient aujourd'hui, dans le Simplon, pour la Confédération et pour Genève. Leur patriotisme suisse - dont nul ne doute, d'ailleurs inclinait, à ce moment, leurs sympathies vers le Mont-Blanc, en vertu, sans doute, des lois d'attraction et de pesanteur. C'est naturel: le Mont-Blanc est le géant des Alpes. Et puis, le Mont-Blanc ne fait qu'un avec Genève; on ne peut trouver vue de cette ville, où il ne dispute aux tours de St-Pierre la place d'honneur. Toujours, on entend dire: « Genève et le Mont-Blanc », comme on dit: « Wevey et la dent du Midi », «Interlaken et la Jungfuau », « Lucerne et le Pilate », « Lausanne et le Simplon », etc. Nous avons tous notre montagne, en Suisse. Les Vaudois voulaient percer le Simplon; les Genevois n'avaient aucune raison de ne pas vouloir percer le Mont-Blanc. Chacun cherche à percer, dans ce monde, et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Quant à notre passé, puisqu'on en parle — nous ne voyons trop ce qu'il vient faire en cette galère — il n'est pas très glorieux, c'est vrai. Nous avons été tour à tour Helvètes, de l'ancienne Helvètie, Bourguignons, Savoyards, Bernois. Maintenant, nous ne sommes plus que Suisses, du canton de Vaud (lac de Genève). C'est là ce qui fait le désespoir de nos excellents voisins d'en là. Ils nous pardonnent à la rigueur d'être Suisses; mais, Vaudois, ils ne peuvent l'avaler. Il n'y a rien d'agréable, en effet, de devoir vivre côte à côte avec des « sauvages », comme ils nous appellent dans la revue qui se joue actuellement au Casino de l'Espérance.

Les Genevois nous rencontrent partout sur leur chemin. Nous leur sommes une insupportable obsession. Et vraiment il semble que le malin s'en mêle. Ainsi, il paraît que, le 1er février, — on nous le raconte, du moins — lorsque le Conseil d'Etat de Genève et les journalistes qui l'avaient accompagné, rentrèrent de Berne, où ils avaient donc été tenter une démarche, en faveur de la Faucille, ils prirent un verre de compagne, avant de s'aller coucher. Ils n'avaient pas beaucoup d'entrain; le groupe était plutôt silencieux. Le résultat de la démarche n'était pas tout à fait ce que l'on avait espéré. Alors, pour rompre un silence pénible, un des journalistes fait, tout à coup:

— Ah! ça, nous n'allons pas plus longtemps nous regarder comme des momies! En somme, rien n'est perdu, pas même l'honneur. Allons, un peu de musique pour nous mettre en joie! Ce disant, il se dirige vers un orchestrion — il y en a maintenant dans tous les cafés; — il glisse une pièce de deux sous dans la fente. Le rouleau se met en mouvement et l'on entend les premiers accords d'une fantaisie sur la Fête des Vignerons... de Vevey.

Conseillers et journalistes se regardent ahuris. Ils se lèvent, paient l'écot et, sans prendre garde que leurs verres sont à moitié pleins et qu'il reste encore du Crépy dans les bouteilles, — le Désaley est proscrit — ils endossent leurs manteaux, coiffent leurs huit reflets, prennent leurs cannes, leurs portefeuilles, et sortent à la queue leu leu, sans mot dire.

Et, derrière le comptoir, le patron, ébahi, les regarde sortir :

— Eh ben, quoi donc est-ce qu'ils ont, ce soir, nos conseillers? Y sont tout chose. Paraît que ça ne biche pas!

Vieille chanson militariste.

Un de nos abonnés nous adresse la chanson que voici, composée jadis pour la *Compagnie du 5º arrondissement du canton de Vaud.*

Nous que la patrie appelle A protéger son bonheur, Brûlons tous d'un plus beau zèle A nous montrer gens de cœur. Serment sacré qui nous lie Sans toi de feu nous brûlons. Notre amour pour la patrie Ferait fondre nos canons.

Oui nous voulons le défendre Get asile de la paix, Oui nous brûlons de lui rendre Ce don du Dieu des bienfaits. Oh puisse notre énergie, Au lieu de tristes lauriers, Conserver à la patrie La paix et ses oliviers.

Mais si le destin barbare
Ensanglantait nos guerriers,
On verrait, exemple rare,
Cent de la trois emportés
Par leur très grande vaillance.
Leur sang dans d'épais bouillons
Et dans sa mâle abondance
Ferait fondre leurs canons.

Et tous d'un noble courage Nous sommes de sûrs garants De ce paisible héritage Remis à tous nos enfants. Au sein de notre famille, Heureux sans être vainqueurs, Nous brûlerons l'étoupie Conservant joie et bonheur.

Bon envoi.

Un avocat, plaidant une cause très embrouillée, mêlait à des arguments des plus habiles et sans réplique, certains moyens un peu faibles ou captieux.

Au dîner en commun du tribunal, le président en fit, à part, la remarque à l'avocat, tout

en le complimentant:

— Mais, Monsieur le président, si je n'avais à parler que devant des gens comme vous, je n'emploierais que de bons moyens (baissant encore la voix), mais à M "", il en faut d'autres, il faut des choses qu'il puissent entendre.

Le soir, le jugement fut rendu. L'avocat gagna sa cause haut la main.

Alla sortie, le président l'appela:
Hé! M''', mes sincères félicitations; tous
vos petits paquets sont parvenus à leur adresse.

L'anisette.

On nous écrit du pied du Jura:

Qu'il, est gentil, agréable à l'oreille, qu'il semble innocent, ce joi mot : « l'anisette ».

Moins innocent que l'on pense, et le nom et la chose. Telle la Sirène harmonieuse des rivages de la Sicile charme, attire et tue. Pareille à l'élixir du Père Gaucher: verte, dorée,